


En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

4 crédits	20.0 h + 20.0 h	Q1
-----------	-----------------	----

Enseignants	Van Oost Nicolas ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>L'activité prépare l'étudiant.e à son entrée dans la pratique professionnelle, à travers deux versants : Sont décrites :</p> <ul style="list-style-type: none"> d'une part les missions et les responsabilités propres aux bureaux d'architecture et aux bureaux d'études. Pour les architectes, elles débordent des questions formelles. L'architecte se voit de plus en plus régulièrement confier des missions complètes d'auteur de projet en équipe pluridisciplinaire (urbanisme, architecture, paysage, stabilité, techniques spéciales, performance énergétique du bâtiment, acoustique, expertises environnementales, coordination sécurité et santé, BIM) et doit assumer un rôle de pilote de l'ensemble d'autre part, une compréhension des finalités et des mécanismes qui gouvernent les autres acteurs et instances du monde de l'édification est développée qui déploie la diversité croissante des métiers et la complexité accrue de l'ensemble du monde de l'édification <p>Sont présentés du côté des bureaux d'architecture et d'études :</p> <ul style="list-style-type: none"> Une représentation générale du monde de l'édification qui en situe les différents acteurs et instances La constitution légale des bureaux, le statut des architectes, les missions et responsabilités légales des architectes, la taille des bureaux, l'organisation interne des bureaux, l'inertie et les innovations dans les bureaux Une approche des méthodes de gestion de bureaux d'études La notion de qualité au sens du service rendu par le maître d'œuvre Les étapes de la conception et de la réalisation : analyse de la faisabilité de la demande, contrat, études préalables, esquisses (avant-projet simplifié), avant-projet détaillé, permis, dossier d'exécution (détails d'exécution, cahiers des charges, métrés estimatifs), mise en adjudication et analyse des offres, chantier, réception des travaux La localisation des coûts et l'arbitrage des valeurs dans l'art de bâtir L'actualité du métier (à travers la définition des missions complètes, la gestion nécessaire d'équipes interdisciplinaires, l'émergence et la critique de nouveaux outils comme le BIM) <p>Sont présentés d'autre part, à travers des conférences indépendantes, les différentes logiques où s'intègre l'exercice de la discipline de l'architecture :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les marchés de l'édification : législations, marchés publics, marchés privés, marchés d'étude, marchés de construction, concurrence... La politique des pouvoirs publics : territoire, urbanisme, infrastructures, réglementations, arbitrages, édification publique et domestique, régulation de l'initiative privée L'action des opérateurs privés de l'édification : le foncier, l'immobilier, le rendement financier, les convergences et les divergences d'intérêts entre l'initiative privée et le " bien public " L'action de l'industrie des produits de l'édification : développement des filières de production, investissements et opportunités économiques, effets sur les pratiques des entreprises de construction, effets sur les initiatives d'édification publiques et privées, effets de l'image des produits sur les architectes et les " consommateurs " L'action des entreprises de construction : constitution légale, la taille des entreprises, l'organisation interne des entreprises, l'organisation des chantiers, inerties et innovations des entreprises Les banques et les organismes financiers Le point de vue des usagers (recours contre projets, modes associatifs, accès au logement...) Les métiers émergents autour de l'acte de bâtir (coordinateur, gestionnaire de projet, assistant à la maîtrise d'ouvrage...) Des expériences de bureaux d'architecture dans les relations avec les clients, les administrations...
Acquis d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> D'expliquer la problématique de gestion de projet et de gestion d'agence d'architecture et d'ingénierie. De choisir et de décrire des méthodes de conception spécifiques aux grands projets et/ou aux projets de grande - complexité; mise en pratique de ces méthodes au travers de certains programmes typiques. Reformuler les modes d'organisation et de fonctionnement de l'industrie de la construction. D'analyser des cahiers des charges. De corrélérer les coûts du cycle de vie du bâti avec les valeurs du projet.

	<ul style="list-style-type: none">• D'Identifier et de distinguer les logiques politiques et économiques qui régissent, aux niveaux global et local, les métiers et les contextes que sa formation disciplinaire à l'architecture le prépare à pratiquer ou à rencontrer : pouvoirs publics, opérateurs privés, producteurs industriels, entrepreneurs, architectes...• De reconnaître les interactions, les communautés et les différences, les liens formels et informels qui distinguent et unissent les différents acteurs du monde de l'édification : relations architecte-client, relations architecte-constructeur, relations architecte-administrations... <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Faculté ou entité en charge:	LOCI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] : ingénieur civil architecte	ARCH2M	4		
Master [120] : ingénieur civil des constructions	GCE2M	4		